

Compte rendu du comité de pilotage du consortium Ophélie

Réunion du mercredi 11 septembre

Présents : Mickael Le Bellego, Etienne Le Paven, , Emmanuelle Sagorin, Jean-Marie André

Absent excusés : Philippe Gerbel, Stéphane Guinard, Jean-Marie Quiniou

Le Comité de pilote s'est réuni le 11 octobre 2023. **Plusieurs orientations ont été adoptées :**

Etant donnée l'enveloppe probablement contrainte pour l'année à venir, le comité de pilotage souhaite favoriser la qualité des projets déposés :

1- Le Comité de Pilotage a redit son souhait de favoriser l'entrée dans le consortium des **écoles du premier degré** et d'accompagner les lycées ou ensembles scolaires qui ont acquis de l'expérience à mener des projets Erasmus+ par eux-mêmes.

2- Afin d'allouer les subventions de l'année N, il pourra être procédé à des évaluations des **contrats pédagogiques** de l'année N-1. La qualité des contrats pédagogiques sera ainsi un critère d'obtention de subventions.

3- Le Comité de Pilotage favorisera les **projets ambitieux, approfondis et cohérents** lors du dépôt des demandes de mobilités jusqu'**en janvier**. En particulier des formations qui ne seront pas uniquement linguistiques pourront être favorisées : elles pourront par exemple être axées sur le numérique, sur les approches pédagogiques, sur des éléments d'inclusion de public à besoin particulier, de leadership, ingénierie et montage de projets Erasmus.

4- Le Comité de Pilotage souhaite qu'**aucun format de mobilité ne soit écarté**, bien que pour la prochaine année de mobilité, il est probable que le budget soit de nouveau contraint (Ex : visite préparatoire, cours et formation de 15j, mobilité individuelle d'élève). La qualité du projet, son ambition, son état d'avancement de préparation, la réalité économique de l'établissement, l'inclusion de public ayant moins d'opportunités, pourront être pris en compte.

5- Les mobilités de stages d'observations ne seront validées que si **les partenaires sont identifiés** dans la demande de janvier.

6- Les visites d'experts ne seront validés que si **les partenaires sont identifiés** dans la demande de janvier.

Dans une idée d'amélioration continue, afin de mieux suivre la qualité des projets :

7- Le comité de pilotage souhaite développer ses **propres outils d'évaluation**. Un questionnaire va être préparé et sera soumis en interne à l'ensemble des participants et en particulier aux élèves pour lesquels l'Agence Erasmus n'avait pas prévu de questionnaire.

8- Des temps de rencontre avec partage d'expérience en territoire avec d'une part des enseignants et personnels intéressés et d'autre part avec des participants aux mobilités E+. Cela permettra d'avoir un retour sur les expériences faites et un élément d'évaluation.

Afin de respecter la **confidentialité des données** des participants et que les documents types ne soient pas modifiés :

9- Le SharePoint sera remanié pour que chaque membre du consortium puisse avoir un accès aux documents et informations communes à tous les participants (consultation et téléchargement). Les dépôts des documents demandés seront en revanche ciblés pour chaque organisme participant.

10- Les démarches pour obtenir l'accréditation au corps européen de solidarité afin d'accueillir un SVE seront faites. Il sera notamment mis à disposition pour proposer une première approche de **préparation linguistique et culturelle** des personnels et des élèves avant les départs en mobilité.

Le Comité de pilotage d'Ophélie rappelle également que l'agence Erasmus France est particulièrement attentive :

- À ce que l'ensemble de la subvention soit utilisée.
- À la qualité des projets en questionnant sur l'impact qu'il produise dans les établissements et autour d'eux
- À la dissémination et à la communication des résultats qui en est faite.